



Ordre de service d'action

Direction générale de l'alimentation
Service de la gouvernance et de l'international dans
les domaines sanitaire et alimentaire
Sous-direction du pilotage des ressources et des
actions transversales
Bureau de la maîtrise d'ouvrage des systèmes
d'information de l'alimentation
251 rue de Vaugirard
75 732 PARIS CEDEX 15
0149554955

Instruction technique

DGAL/SDPRAT/2017-148

16/02/2017

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 0

Objet : Mise en service de l'application Approbations de RESYTAL

Destinataires d'exécution

DRAAF/SRAL
DAAF
DD(CS)PP

Résumé : Cette instruction a pour objectif d'informer les agents de l'ouverture effective de la nouvelle application de gestion des approbations dans RESYTAL et d'en préciser les modalités techniques.

Cette nouvelle application « Approbations » de RESYTAL permet d'instruire les demandes d'agrément, autorisations et dérogations SSA ainsi que l'agrément des produits phytopharmaceutiques du domaine technique PV4 (Intrants).

Elle n'intègre pas les déclarations d'activité PPE (Passeport Phyto Européen) qui continuent à être gérées dans Phytopass2, ni les agréments de fumigation en cours de révision administrative qui continuent à être instruits dans GEUDI.

La gestion des agréments export pays tiers n'est pas traitée dans cette application car elle sera prise en charge par Expadon2.

1. Mise en service de l'application

Le déploiement de la nouvelle application « Approbations » est programmé le **21 février 2017 en fin de journée**.

A compter de cette date, toutes les approbations concernées devront être enregistrées et gérées dans cette nouvelle application de RESYTAL.

2. Description des fonctionnalités

Cette application permet de créer et de modifier les demandes d'approbations émanant des administrés.

Chaque approbation est attachée à un titulaire (entreprise pour l'agrément PPP et établissement pour tous les autres) et porte sur un champ d'application constitué par des unités d'activité pour les périmètres relevant de l'approbation.

Par ailleurs, une contextualisation entre le type d'activité des unités d'activités concernées par l'approbation et le périmètre a été mise en œuvre pour éviter la saisie d'incohérences métier.

Les référentiels d'approbations et de périmètres sont gérés dans l'application « Approbations » et non pas dans Nomenclatures où ils sont consultables.

Types d'approbations

Actuellement trois types d'approbations sont utilisées au sein de l'application :

- Agrément
- Autorisation
- Dérogation

De nouveaux concepts ont été introduits par rapport à la gestion effectuée jusqu'alors dans SIGAL introduisant une dichotomie entre approbation et périmètre; les autorisations SIGAL étant assimilables à des périmètres.

En effet, la gestion des approbations a été calquée sur le fonctionnement actuel des Agréments produits phyto pharmaceutiques gérés dans GEUDI (agrément et catégories d'activité) permettant ainsi de répondre aux contraintes réglementaires suivantes :

- Un n° d'agrément, notamment UE unique, qui couvre toutes les activités définies dans son règlement, traduites par des « périmètres » dans l'application.
- Besoin de distinguer le Statut du dossier d'approbation des État(s) applicables aux unités d'activités concernées via les périmètres.

Un agrément pouvant toujours être « valide » mais l'une des Unités d'activité pouvant par exemple faire l'objet d'une suspension d'activité. L'état permet de gérer cette suspension tout en conservant l'agrément « valide ».

Certaines autorisations n'ont qu'un seul périmètre.

3. Accès à l'application et aux différentes ressources documentaires associées

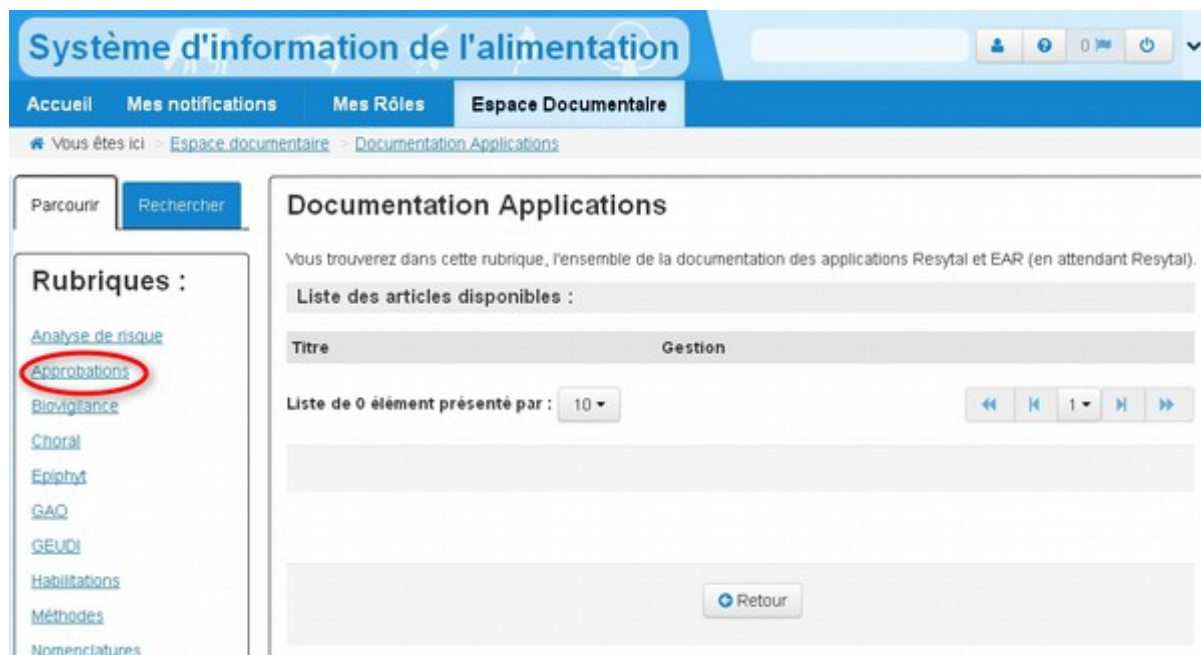
3.1 Accès à l'application

L'accès à l'application « Approbations » se fait via le Portail RESYTAL au sein du domaine des applications en lien avec les Usagers.



3.2 Accès à la documentation

L'ensemble de la documentation est également accessible depuis le portail RESYTAL dans la sous rubrique « Approbations » de la rubrique « Documentation Applications » de l' Espace Documentaire.



Ce lien renvoie à un article comprenant l'ensemble des informations et des ressources documentaires associées à l'application « Approbations ».

Vous y retrouverez :

- † une description de l'application,
- † les fiches de prise en main rapide,
- † la présentation servant de support aux formations,
- † la note de service,
- † l'historique des différentes versions

3.3 Accès à l'environnement d'auto-formation

L'accès à la plate-forme d'auto-formation se fait à partir du portail RESYTAL dans la sous rubrique « Environnement Auto-formation » de la rubrique « Assistance utilisateurs » de l'Espace Documentaire.

Système d'information de l'alimentation

Accueil Mes notifications Mes Rôles **Espace Documentaire**

Vous êtes ici > Espace documentaire > Assistance utilisateurs

Parcourir Rechercher

Rubriques :

- [Questions générales](#)
- [Habilitation](#)
- [Usagers](#)
- [Gestion des inspections \(GI\)](#)
- [Règles de co-existence](#)
- [Inspection produits en abattoir \(SI2A\)](#)
- [Statistiques des tickets d'assistance](#)
- [Déploiements RESYTAL](#)
- [Environnement Auto-formation](#)**

Assistance utilisateurs

Liste des questions / réponses de la rubrique Assistance utilisateurs

1 Questions générales

- Vider le cache du navigateur (**maj : 16/06/2015**)
- Configuration du poste de travail pour Résytal
- Mise en service opérationnelle des flux dans Résytal (**maj : 03/06/2015**)
- Lenteur et/ou déconnexion dans une application

2 Habilitation

- Habilitation des utilisateurs externes (conteneurs Agricolli) (**maj : 27/03/2015**)

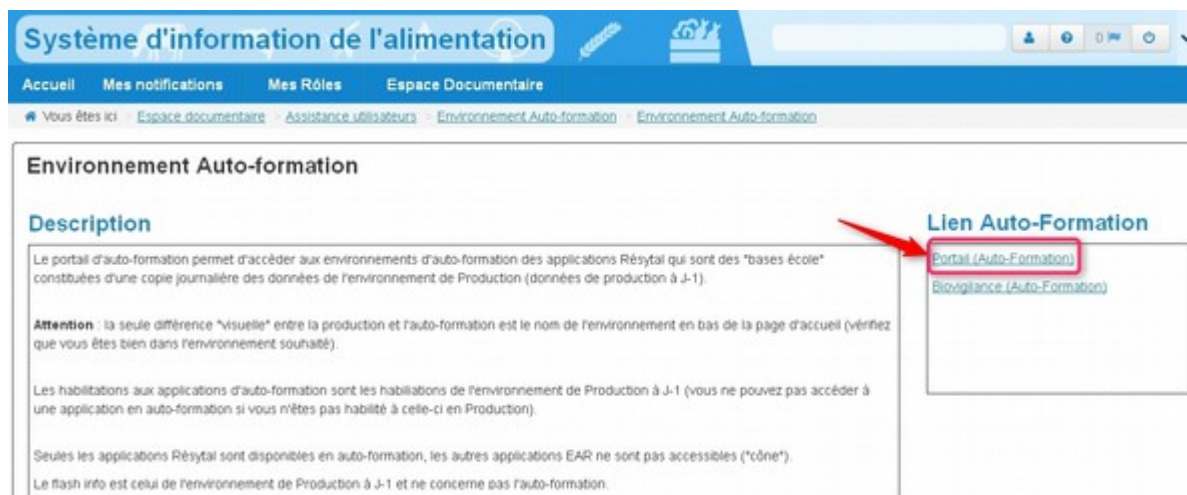
3 Usagers

- Création d'une entreprise appartenant à l'UE sans N° TVA dans la BDNU

4 Gestion des inspections (GI)

- Principes de fonctionnement de la coexistence entre GI et Geudi/PP2
- Inspections produits pour la certification à l'export (sans inspection d'établissement)
- Inspections liées à la gestion de foyer (**maj : 16/03/2015**)

Il faut ensuite ouvrir l'article [Environnement Auto-formation](#)



Cet article donne accès au Portail RESYTAL de l'environnement d'auto-formation, à partir duquel l'application Approbations est accessible. Elle donne la possibilité aux utilisateurs de s'exercer à l'utilisation de l'application sans aucun risque, les données saisies étant totalement déconnectées des données de la base de production et effacées chaque soir. L'environnement d'auto-formation peut aider à la prise en main de l'application, pour tester une nouvelle fonctionnalité mise à disposition ou pour un agent nouvellement arrivé qui souhaite appréhender l'application dans l'attente de bénéficier d'une formation.

L'environnement d'auto-formation est une copie journalière de l'environnement de production. Ainsi, chaque soir, l'ensemble des données de l'application Approbations d'auto-formation sont ré-initialisées à partir des données de l'application en production.

Les droits d'accès à l'application « Approbations » attribués dans l'environnement de production par les administrateurs délégués sont automatiquement recopiés dans l'environnement d'auto-formation tous les soirs. Il faut donc attendre le lendemain du jour de son habilitation dans l'application habilitation de production pour pouvoir accéder à cet environnement d'auto-formation.

L'indication que vous êtes sur l'environnement d'auto-formation vous est fournie dans le bandeau de bas de page des écrans de l'application Approbations.

4. Habilitation sur l'application « Approbations »

Pour pouvoir accéder à l'application, il convient :

- de disposer d'un compte Agricol et pour une connexion aisée de disposer d'un certificat Agricol (qui évite de saisir son login/mot de passe). Ces éléments sont à demander au gestionnaire local Agricol de sa structure administrative d'appartenance.
- d'être habilité sur l'application avec le ou les bon(s) rôle(s). Cette habilitation est donnée par votre administrateur délégué RESYTAL.

La sous rubrique « Habilitation » de la rubrique « Documentation Applications » de l'Espace Documentaire du portail RESYTAL présente la **liste des administrateurs délégués** RESYTAL ainsi que la **liste des rôles** qui sont susceptibles d'être affectés aux utilisateurs de l'application « Approbations » et les possibilités qu'ils offrent.

Il existe trois rôles pour l'application « Approbations » :

1 - Consultant

Ce rôle permet de :

- consulter le référentiel des périmètres
- consulter le référentiel des approbations
- consulter les dossiers d'approbations quelles que soient la structure et le domaine technique

2 - Gestionnaire Local

Ce rôle permet de :

- consulter le référentiel des périmètres
- consulter le référentiel des approbations
- créer, modifier et consulter les dossiers d'approbations uniquement pour les couples structure et domaine technique auxquels l'utilisateur est habilité

3 - Gestionnaire National

Ce rôle permet de :

- créer, modifier et consulter le référentiel des périmètres
- créer, modifier et consulter le référentiel des approbations
- créer, modifier et consulter le paramétrage des listes officielles
- consulter les dossiers d'approbations quelles que soient la structure et le domaine technique

A ce jour, seuls les domaines techniques "PV4" et "SSA1" sont concernés et peuvent être attribués.

Système d'information de l'alimentation

[Accueil](#) [Mes notifications](#) [Mes Rôles](#) [Espace Documentaire](#)

[Vous êtes ici](#) > [Espace documentaire](#) > [Documentation Applications](#) > [Habilitations](#) > [Habilitations](#)

Habilitations

Descriptif de l'applicatif

Nom	Outil d'habilitation
Description	Outil d'habilitation est la brique applicative pour la gestion des habilitations des utilisateurs du nouveau système d'information de l'alimentation (RESYTAL). Cette application est destinée aux Administrateurs Délégués RESYTAL nommés dans leur structure
Public visé	
Version actuelle	Version 1.5 en production

Assistance

Modalité d'assistance : Contacter le COSIR ([liste des COSIR](#))

Documentation

Guide utilisateur	Habilitation - Guide Utilisateur (Version 1.2 - 21/11/2016)
Prise en main rapide	Affecter une communauté à un utilisateur (Version 1.1 - 21/11/2016)
Liste des rôles	Habilitation - Liste des rôles (Version 2.13 - 29/11/2016)
Liste des administrateurs délégués	Liste des administrateurs délégués (07/07/2016)
Liste des outils d'administration des applications	Ce document, destiné aux administrateurs délégués , récapitule la liste des outils d'administration du SI de la DGAL et des applications qu'ils gèrent. Liste des outils d'administration des applications

Liste des rôles dans chaque application RESYTAL

Liste des Administrateurs Délégués

5. Valorisation des données

En cours de construction sous DEDAL.

6. Assistance

Pour tout besoin d'assistance sur Approbations, votre COSIR est votre point de contact régional.

Le Directeur Général de l'Alimentation

Patrick DEHAUMONT